

Considération sur le temps du Carême

Mes chers frères et sœurs,

Lorsque j'étais adolescent, puis jeune homme vivant dans un pays catholique, il n'était pas rare que l'on me demande au cours d'une conversation, au moment du Carême : « Que vas-tu faire pour le Carême ? » Et la réponse pouvait être : « Renoncer aux friandises, ou ne pas fumer, ou ne pas aller au cinéma, ou peut-être même : je vais aller à la messe chaque jour. » Mais il s'agissait toujours de renoncer à quelque chose. Et pas seulement cela car cette pratique bien spéciale prenait vie, et il s'agissait de s'en tenir à ce que l'on avait décidé de faire ou de ne pas faire jusqu'à Pâques. Alors vous aviez le sentiment d'avoir accompli quelque chose et étiez soulagés de pouvoir reprendre la vie normale. Quelque part, dans l'inconscient, jamais vraiment exprimé, il était question de souffrir pour Jésus, de faire pénitence, de partager son expérience du désert, mais le rapport avec Pâques et la participation au Mystère Pascal étaient presque inexistantes ou même peut-être tout à fait étrangers.

La *Constitution sur la Sainte Liturgie* du Concile Vatican II (§ 109-110) voit la période du Carême comme préparation du fidèle à la célébration du Mystère Pascal par le rappel du Baptême, par la pénitence, par une écoute plus attentive de la Parole de Dieu et par une prière plus ardente. Elle dit aussi que, durant le Carême, la pénitence n'est pas seulement intérieure et individuelle, mais aussi extérieure et sociale. « Le jeûne pascal, le Vendredi de la passion et de la mort du Seigneur, sera sacré ; il devra être partout observé et, selon l'opportunité, être même étendu au Samedi Saint pour que l'on parvienne avec un cœur élevé et libéré aux joies de la résurrection du Seigneur. »

Malgré cet affinement de l'enseignement sur le Carême et sa relation intime et intrinsèque avec Pâques, il y a toujours une tendance, même dans le monastère, à voir le Carême comme un temps de restriction et de privation que nous devons traverser, plutôt que comme un temps de préparation à la célébration pascale. Cependant, en regardant ce que la *Règle* de saint Benoît nous dit sur le Carême, il me semble qu'elle nous propose un point de vue qui réjouirait le cœur de ceux qui ont formulé l'enseignement de Vatican II.

L'enseignement de Benoît sur le Carême se trouve dans le chapitre 49 de la *Règle* avec plus d'indications sur la lecture de Carême dans le chapitre 48. Benoît commence son enseignement sur le Carême par une note d'idéalisme déçu et une bouffée de nostalgie du temps où les moines étaient vraiment moines. Il nous dit que si nous étions vraiment moines nous pourrions vivre toujours le genre de vie du Carême, et pas seulement pendant le Carême. Mais puisqu'il y a peu de moines de cette trempe de nos jours, nous, pauvres mortels, devrions vivre ce genre de vie au moins durant cette période. Et il ajoute : « Aussi nous suggérons qu'au moins en ces jours du Carême, ils gardent leur vie toute pure, et, du même coup, effacent pendant ces saints jours toutes les négligences des autres temps. »

Concrètement, cela signifie :

- que nous refusions de satisfaire de mauvaises habitudes (péché)
- que nous nous consacrons à la prière avec larmes, à la lecture, à la componction du cœur et
- [que nous nous consacrons] au renoncement (nourriture et boisson).

Ainsi durant la période du Carême la Communauté a un genre de vie (*conversatio*) différent de celui du reste de l'année – un genre de vie auquel tous participent. Ce genre de vie consiste premièrement à ne pas pécher (une liste de ce qui est à faire et à ne pas faire se trouve en *RB 4*), ensuite à nourrir sa vie dans l'Esprit par une prière fervente, par la lecture, qui inclut un temps spécial et un livre spécial pour cette période, et tout ceci dans un esprit qui exprime une véritable reconnaissance de nos fautes comme une offense envers Dieu et un vrai désir d'amender nos comportements. Finalement le corps y est impliqué par l'abstinence de nourriture et de boisson.

Au-delà de ce genre de vie communautaire, il y a l'appel personnel pour que chacun offre spontanément quelque chose à Dieu « dans la joie de l'Esprit Saint ». Ce qui est suggéré est de refuser au corps un peu de nourriture, de boisson, de sommeil, de conversation inutile et de plaisanteries et ainsi d'attendre la sainte Pâques avec la joie du désir spirituel.


Nous trouvons ici, je pense, un parfait exemple des principes énoncés dans la *Constitution sur la Liturgie* sur l'observance du Carême :

- Ecoute de la Parole de Dieu
- Prière personnelle
- Pénitence (intérieure et individuelle tout comme extérieure et sociale)
- Mais de façon plus importante, nous trouvons le lien entre l'observance du Carême et la célébration du Mystère Pascal : attendre avec la joie du désir spirituel la sainte fête de Pâques.

Il y a un juste équilibre entre les activités physiques et les activités plus spirituelles, afin que le danger de se concentrer sur les moyens plutôt que sur la fin disparaisse. Les observances extérieures, comme le jeûne et l'abstinence, surtout quand ils sont assumés de façon spontanée, peuvent trop facilement devenir des occasions de compétition, d'orgueil, de préoccupation de soi au lieu d'être oubli de soi et désintéressement pour les autres et pour l'Autre. La mémoire de notre Baptême nous rappelle que Jésus est mort pour tous, qu'Il vit pour toujours, que nous partageons sa vie, que nous sommes appelés et que nous recevons de son Esprit la capacité de vivre de Lui. Notre lecture ou notre écoute de la parole permet à cette vérité de devenir plus une part de nous-mêmes et de nourrir notre prière et notre communion avec le Seigneur qui est notre vraie Vie et qui nous assure que tout ce que nous vivons en tant qu'être humain n'est pas vain et a de la valeur quand tout est vécu et fait par amour. La pénitence intérieure, individuelle, extérieure et sociale, nous aide à prendre conscience de nos faiblesses, de nos fautes et de notre péché, sans peur. Elle nous donne l'espoir du pardon et de la guérison et nous rend capables de vivre humbles et reconnaissants pour la miséricorde qui nous est accordée. Elle nous déplace hors de notre zone de confort, aiguise notre conscience spirituelle, nous met en garde contre notre capacité à tomber dans le péché, et nous appelle à aller de l'avant. Le Carême vécu de cette façon nous donnera l'élévation spirituelle et un cœur sensible qui feront de Pâques une célébration joyeuse et pleine d'espoir, un mystère de foi qui offre la vraie vie non seulement à nous mais au monde entier.

Si nous progressons en cette période de Carême et dans la foi, « nous pourrons courir sur la voie des commandements de Dieu, le cœur dilaté, avec une inexprimable douceur d'amour. »

Fraternellement dans le Christ,



p. Eamon